



« Se déplacer demain dans le pays de Lorient et en Bretagne Sud »

3^{ème} conférence de l'économie verte - Mercredi 14 décembre 2016

Synthèse

Le Pays de Lorient vit une actualité riche dans le domaine des déplacements : inauguration de la nouvelle gare mixée à un pôle d'échange multimodal (PEM), deux nouvelles branches dans le réseau de transport collectif (Triskell) en prévision d'un Bus à Haut Niveau de Service, un travail de refonte du réseau de transport urbain et des études poussées sur les modes de déplacements.

Dans ce contexte, le Conseil de développement a été sollicité par Lorient Agglomération pour apporter une contribution large.

COMMENT SE DÉPLACE-T-ON AUJOURD'HUI ? QUELLE PLACE POUR LES MODES DE TRANSPORT DOUX ?

Le transport représente 33 % des consommations d'énergie et 43% des émanations de gaz à effet de serre.

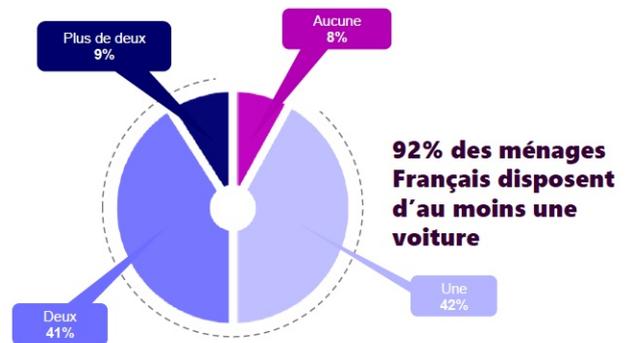
Nos modes de déplacements ont donc un impact important sur l'évolution de notre environnement. Pourtant, la voiture reste la reine de la route avec une utilisation sur le Pays de Lorient pour 60 % des déplacements soit une augmentation de 9% en 12 ans.

En règle général, les déplacements sur le Pays de Lorient s'accroissent avec une hausse de 24% en 12 ans sur le territoire. La moitié des déplacements se font pour des raisons de loisirs et d'achats.

Les voies alternatives à la voiture

On note un manque de compétitivité flagrant des transports collectifs dû à des temps de trajet trop longs, des coûts d'opération importants, une perception de manque d'hygiène et une méconnaissance des services.

Sur le Pays de Lorient, le transport collectif représente 6% des modes de déplacements et est essentiellement utilisé pour des motifs contraints (travail, études).



Source : L'ObSoCo, Chronos / SNCF, ADEME, 2016

A contrario, le vélo et la marche suivent une belle évolution. Ces modes de déplacement ont doublé sur la période même s'ils restent faibles.

Quelles seraient les pistes pour diminuer l'utilisation de la voiture ?

Un usage de la voiture contrôlé avec :

- des parking relais à l'entrée des villes (lorsqu'ils sont accompagnés d'un bon réseau de transport collectif)

- un usage partagé des véhicules
- un développement du co-voiturage pour les trajets domicile/travail
- la pénalisation du stationnement
- une interdiction des véhicules les plus polluants
- le développement des voitures autonomes appartenant à la collectivité et à usage partagé

Un développement de l'usage du vélo avec :

- en zones denses, un réseau de chemin et de petites routes communales
- un réseau relié d'une commune à une autre
- un cheminement aménagé

Favoriser le transport collectif par :

- des aménagements des infrastructures (confort, wifi...)
- des transports à la demande

Des freins à cette nouvelle voie...

Il est souvent difficile de concilier économie et déplacement : résistance des commerçants pour une réduction des voitures en centre-ville.

L'auto-partage fait peur : peur d'une détérioration du véhicule, souvent lié à un manque de connaissance des usages alternatifs.

La crainte de l'accidentologie à vélo est un frein important.

...pourtant les leviers sont à porter.

Les nouvelles technologies améliorent la qualité du service.

Les entreprises s'engagent et ont un rôle important à jouer en organisant le co-voiturage, avec des mises à disposition de vélos...

"Le temps de déplacement est le premier critère de choix du mode de transport"



LA MOBILITÉ DES JEUNES

Le constat

Suite à un sondage mené auprès de 680 étudiants de Lorient sur leur utilisation des transports, le résultat est sans appel : les étudiants restent des utilisateurs assidus des voitures. 67% d'entre eux possèdent une voiture et 65% l'utilisent pour aller à l'Université Bretagne Sud. **60% des conducteurs ne souhaitent pas changer de mode de transport.** Les autres vont privilégier la marche à pied ou le vélo.

Concernant les demandeurs d'emploi suivis par la Mission Locale (16-25 ans), ils subissent une pression forte des employeurs pour obtenir leur permis de conduire et posséder une voiture. Ils témoignent d'une mauvaise connaissance des réseaux de transport collectif.

Les projets à l'essai

Au niveau de l'Université Bretagne Sud, une plateforme de co-voiturage vient de voir le jour. Il est aussi prévu d'organiser une journée sans voiture afin de sensibiliser et d'informer les étudiants sur les autres modes de déplacement.

Dans le cadre de l'expérience Bretagne Mobilité Augmentée (<http://bretagne-mobilite-augmentee.fr/bma-pre.pdf>), une solution innovante a été proposée aux étudiants de Rennes : la création d'un Pack Mobilité Étudiant avec un bouquet d'offres différentes : vélo-trains, transport collectif urbain - train, transport collectif - co-voiturage... **Le résultat est encourageant avec une**

évolution visible des pratiques des étudiants. Cette formule a été testée à Brest avec un résultat similaire.

La Mission Locale s'emploie à mettre en place des accompagnements des jeunes pour d'une part qu'ils puissent obtenir leur permis de conduire (conduite accompagnée par des bénévoles, soutien au code de la route...) et d'autre part favoriser l'usage des modes de déplacements alternatifs (récupération des vélos de La Poste, pédagogie de l'accessibilité aux transports collectifs...).

Les attentes

- Une organisation interrégionale de l'inter-modalité
- Des applications numériques facilitant l'usage des transports collectifs
- Une évolution des comportements à l'égard de la voiture.



LE PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL DE LORIENT ET L'INTERMODALITÉ

Le nouveau Pôle d'Échange Multimodal de Lorient offre divers avantages et objectifs notamment celui de développer l'intermodalité (passer d'un mode de transport à un autre sur un même trajet). Un accès plus facile au centre-ville en mode piétonnier, l'amélioration du stationnement vélo sécurisé et abrité, l'approche du bus devant la gare sont autant d'atouts de la nouvelle structure pour encourager la diversité des modes de déplacement. Pour en savoir plus : <https://www.lorient-agglo.bzh/en-actions/gare-de-lorient-bretagne-sud/pole-dechanges-multimodal/>

L'intermodalité doit se penser en bonne intelligence entre les différents acteurs : Région, Agglomération...

La particularité du vélo

L'intermodalité incluant l'usage du vélo concerne deux types d'utilisateurs : les pendulaires qui utilisent le train et le vélo quotidiennement pour le trajet domicile-travail et les vacanciers saisonniers qui voyagent de plus en plus souvent à vélo.

Les attentes

- des aires de stationnement sécurisées à proximité des gares ou avoir la possibilité de transporter le vélo dans le train
- des passerelles accessibles pour le vélo
- des pass uniques pour un accès au transport collectif
- avoir la possibilité pour les touristes de venir à vélo et repartir en train.
- l'aménagement de voies, hors voie de bus (Tiskell), pour éviter les conflits d'usages et permettre aux cyclistes de circuler rapidement.

EXPÉRIENCES D'AILLEURS

Concarneau Cornouaille Agglomération

Une étude a été réalisée sur l'organisation des déplacements, du transport collectif au co-voiturage en passant par les modes de déplacement doux jusqu'au télétravail. Cette étude était axée sur le développement durable et a permis de mesurer l'impact environnemental des solutions mises en place. Des outils ont ensuite été envisagés comme le transport à la demande et le développement du co-voiturage. Les réseaux collectifs sont dorénavant concentrés en zones denses. Les demandes de transport personnalisées peuvent s'effectuer une heure à l'avance. Un travail est en cours sur l'optimisation du transport scolaire.

Saint-Nazaire Agglomération

Un virage a été amorcé dans le développement des transports collectifs avec la création d'une voie à Bus à Haut Niveau de Service confortée d'une forte fréquence toute la journée et sur toute l'année. Cette nouvelle voie est assortie de lignes urbaines bien cadencées et d'un dispositif d'appel personnalisé à des taxis pour le rabattement sur les lignes régulières avec des réservations souples (1h avant). Le dispositif est complété d'applications mobiles pour l'information, l'achat et le compostage de billets. Une forte hausse de la fréquentation a depuis été constatée avec un changement dans la sociologie des usagers. Une réflexion est portée sur l'augmentation du confort d'accès (quais de bus) et sur le développement de l'utilisation des vélos (location de vélos classiques et électriques et aménagement de voies cyclables). Un rapprochement entre les services Urbanisme et Transports est organisé.

Brest Métropole Océane

La recherche d'une structure alternative au pont pour passer au-dessus de la Penfeld a abouti à la mise en place d'un téléphérique. Ce nouveau dispositif, moins cher que la construction d'un pont, dynamise l'image de la ville et les transports publics. C'est une image innovante. Ce nouveau mode de transport, entre deux rives génératrices d'activités, a été immédiatement très fréquenté : 40 000 personnes en 10 jours.

Intervenants : Laurent Barelier (bureau d'études Chronos), Jean-Christophe Dumons (agence d'urbanisme Audelor), Christine Le Goff (UBS), Isabelle Camillerapp (SNCF), Alexandre Métivier (Mission Locale), Anne-Laure Le Cabellec (Lorient Agglomération), Serge Philippe (Vel'Orient), Benoit Bithorel (Concarneau Cornouaille Agglomération), Yann Dufour (Saint-Nazaire Agglomération), Victor Antonio (Brest Métropole Océane).

Toutes les présentations sont disponibles sur le site www.cdpl.bzh (ressources)



**Conseil de
Développement**
Pays de Lorient

1, rue Fulvy, 56100 Lorient
contact@cdpl.bzh
Tél : 02 97 76 72 08

www.cdpl.bzh